

## Eau. Le lobby des industriels face à la menace de la remunicipalisation

La municipalité de Toulouse, [dirigée par Pierre Cohen](#)(PS), vient d'obtenir une ristourne sur le prix de l'eau dans la cité rose de 12,5% (25% sur la gestion de l'eau, 0% sur l'assainissement), moyennant la reconduction de son contrat avec Veolia. Son P-DG, [Henri Proglia](#) s'était déplacé en personne afin de négocier les termes de cette reconduction qui permet à Veolia de continuer à gérer l'eau de Toulouse jusqu'en 2020. [En 1990](#) lors de la passation du cotnrat Veolia avait attribué 437,5 millions de francs à la municipalité en échange du contrat de l'eau. Cette affaire n'est pas du goût de tous à Toulouse et fait tanguer [la majorité municipale](#)où les Verts penchaient vers [une remunicipalisation de la gestion](#)de l'eau.

D'autres acteurs, comme l'association [Eau Secours 31](#) peste contre cette décision arguant des taux de marge réalisés par Veolia sur [l'eau toulousaine](#): 41,7%. Et pose la question des origines de la baisse : pourquoi 25% et pas 15% ou 40%. A Brest également, le débat est tendu dans la perspective du renouvellement du contrat qui lie la communauté brestoïse à Veolia en 2012.

[youtube]<http://www.youtube.com/watch?v=BJCiYmUikNo>[/youtube]

A Rennes également.

[youtube]<http://www.youtube.com/watch?v=QCPJYmI5WI>[/youtube]

### ***L'or bleu plus rentable que l'or noir***

Remunicipalisation, le mot est lancé et engendre bien des tourments chez les géants de l'eau français qui dominent le marché international. Un chinois sur cinq boit de l'eau française par exemple, et [les exemples sont légion sur tous les continents](#) On peut le voir sur ce documentaire d'Arte à partir du cas de Marrakech.

Les enjeux financiers sont considérables. Selon une étude de [Bloomberg World Water Index](#), le taux de retour sur investissement pour les actionnaires des entreprises de l'eau entre 2007 et 2033 a été de 35% devant les entreprises pétrolières avec +29%.

Conserver cette manne est donc un impératif pour les leaders du secteurs et ce dans un contexte de concurrence qui s'accroît et de défiance de certains groupes de citoyen qui considèrent que l'eau est une ressource indispensable qui doit être gérée en dehors du périmètre de l'économie marchande. En France, 46 millions de français boivent de l'eau gérée par ces grands groupes. Sans compter le marché de l'assainissement ou des travaux de maintenance, comme sur l'élimination [des canalisations en plomb](#) (11 milliards d'euros pour les collectivités, + 7 milliards pour les particuliers).

Cette présence dans l'eau a permis à ces firmes de se rapprocher des collectivités locales et de leur proposer ensuite d'autres services comme le transport de passagers ou bien la gestion des déchets.

## **La loi Oudin-Santini**

Le livre [Lobby Planet Paris](#), publié par l'Aitec, revenait sur cette question dans un article consacré à la loi Oudin-Santini. Cette loi, initiée par par les députés Jacques Oudin et André Santini, visait à permettre la mise en place d'une taxe sur les factures d'eau visant au financement d'actions de solidarité internationale portant sur l'accès à l'eau dans les pays moins développés que le nôtre. On estime le produit de cette taxe à 100 millions d'euros par an. L'association bretonne [S-eau-S](#) pointe du doigt plusieurs dérives possibles sur le contrôle de l'utilisation de ces fonds ainsi que sur les modalités de taxation favorables aux entreprises privées par rapport aux régies publiques.

Il faut dire que les géants de l'eau ne lésinent pas sur les moyens de faire entendre leur voix. Jusqu'en dans les années 90, c'est en ouvrant grand leur chéquier que la Lyonnaise des Eaux (aujourd'hui Suez Environnement), CGE (devenu depuis Veolia) et consorts réussissaient à convaincre les élus de leur confier les contrats en octroyant des montants faramineux pour obtenir le contrat comme on l'a vu avec Toulouse au début de cet article, ou bien via le financement des journaux municipaux par des annonces publicitaires, des clubs sportifs de la région... Bref, en se montrant généreux pour des sujets qui n'avaient que peu de rapports avec la mission de gestion de l'eau et de l'assainissement qui allait leur être confiée. Cela a pu faire l'objet d'intenses batailles judiciaires comme [nous le montre le cas de Grenoble](#).

## **L'Assemblée mouillée**

Dans la même veine, les rapports entre élus et acteurs de l'eau ont pu être plus étroit encore via le financement de journée d'études à l'Assemblée par exemple. Dans leur livre, *Députés sous influence*, Hélène Constanty et Vincent Nouzille, détaille l'histoire de Geneviève Salsat. Celle-ci est l'assistante parlementaire d'Aimé Kerguéris, député du Morbihan, jusqu'en 2007. Quand celui-ci est réélu en 2002, il lui annonce qu'il ne briguera pas un autre mandat de député lors des prochaines législatives et acte le fait qu'elle doit préparer sa reconversion. « Geneviève Salsat travaille pour nous trois jours sur cinq. De nombreux députés n'ont pas besoin d'un assistant parisien à 100%. Elle ne fait pas de lobbying mais des relations publiques. Nous ne lui demandons pas d'intervenir sur les textes législatifs. L'important pour nous, c'est d'avoir accès aux maires et aux conseillers généraux qui siègent à l'Assemblée », confirme François Vieillard, directeur de la communication de la Saur, le troisième intervenant du marché à propos de l'emploi de Geneviève Salsat. Celle-ci a d'ailleurs participé activement à la publication Aqua éditée par [la fédération professionnelle des entreprises de l'eau](#) comme le montre ce document (regarder l'ours à la dernière page) pour cette édition de février 2007 quelques mois avant les législatives qui verront Aimé Kerguéris quitter l'Assemblée. Geneviève Salsat est aujourd'hui chargée des relations institutionnelles pour AGEFOS-PME. Lire page 224 [de ce rapport](#).

Parfois ce sont même d'anciens élus qui passent des bancs de l'Assemblée aux bureaux des Etats-Majors. Cela a été le cas de Pierre Victoria. Ce socialiste se fait élire député du Morbihan à la place de Jean-Yves Le Drian, l'actuel président de la région Bretagne. Après son mandat, il rejoint en 2007 Veolia. Numéro trois de l'entreprise il est également le directeur permanent [du Cercle français de l'eau](#).

[youtube]<http://www.youtube.com/watch?v=ptgLzx5aQ4o>[/youtube]

Rien n'interdit à Pierre Victoria de travailler pour une entreprise de l'eau ni à Geneviève Salsat de cumuler deux boulots. Etre élu n'est pas un métier en soi et n'assure pas *ad vitam eternam* les ressources financières pour vivre. N'empêche ces liens étroits entre politiques, ou collaborateurs de politique, et géants de l'eau ont de quoi laisser pantois.

## **Contre-lobbying**

Pour contrer [les lobbies de l'eau](#) plusieurs associations multiplient les actions. [Chez Anticor](#) c'est le financement participatif d'un film sur le business de l'eau.

## Lobbycratie | Eau. Le lobby des industriels face à la menace de la remunicipalisation

Copyright admin mcabon@gmail.com

<https://www.lobbycratie.fr/2010/01/30/eau-le-lobby-des-industriels-face-a-la-menace-de-la-remunicipalisation/>

---

[youtube]<http://www.youtube.com/watch?v=Tax0CRE37ic>[/youtube]

Chez Que Choisir, c'est la publication régulière [d'un palmarès du prix de l'eau en France](#)

Ce qui lui vaut régulièrement des passes d'armes avec les acteurs de l'eau comme on peut le lire ici à propos [du Sedit](#), le syndicat des eaux d'Ile-de-France, présidée par André Santini.

[youtube][http://www.youtube.com/watch?v=\\_W3P26\]tZfQ](http://www.youtube.com/watch?v=_W3P26]tZfQ)[/youtube]

### **[Le jardin secret d'André Santini](#)**

envoyé par [bakchichinfo](#) - [Regardez les dernières vidéos d'actu.](#)